

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 30 octobre 2017**

Date de convocation : 20 octobre 2017

Présents : Mmes-Mrs BOUVET Chantal, ANDRE Patrick, PANO Jeanine, MONTAGNE Jean-Michel, BLAISE Frédéric, LIONNETON Eric, PONSONNET Olivier, CHABALLIER Aurélie, LEGRAND Marielle, MONTAGNE Roland, GAILLARD Jimmy, BUSCHE Chantal.

Absent excusé : M.MAISONNEUVE-POUZOL Franck

Absent : M. DELHOME Gabriel

**La séance est ouverte à 19h05**

Secrétaire de séance : Jeanine PANO

Approbation du dernier compte rendu.

**SYNDICAT DES EAUX DE LA VEAUNE : ADHESION DE LA COMMUNE DE PONSAS :**

Mme le Maire expose aux membres du Conseil Municipal les éléments suivants :

La Commune de PONSAS a souhaité adhérer au Syndicat « Eaux de la Veaune » au titre de sa compétence « Eau potable » et que cette adhésion soit effective au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Elle désire ainsi régler les difficultés qu'elle rencontre liées à la maîtrise pour une Commune de sa taille d'avoir, dans un cadre communal, la gestion d'un service d'eau potable.

Le Président des Eaux de la Veaune a alors mis en œuvre les démarches nécessaires pour solliciter l'accord du Syndicat et celui de ses Communes membres sur l'extension de son périmètre à la Commune de PONSAS.

Accord du Conseil Municipal.

**SYNDICAT DES EAUX DE LA VEAUNE : VERIFICATION DES POTEAUX D'INCENDIE :**

M. Patrick ANDRE informe le Conseil Municipal que les services du SDIS ne feront plus les contrôles de débit des poteaux d'incendie à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Le Syndicat des Eaux de la Veaune se propose d'effectuer les contrôles pour un coût de 15€ par poteau d'incendie tous les 3 ans (pour la commune de Crozes Hermitage il y a 10 poteaux).

Accord du Conseil Municipal.

**MISE A JOUR DES AUTORISATIONS D'ABSENCE :**

Mme le maire propose de revoir les autorisations d'absence du personnel liées au PACS.

Le Conseil Municipal accorde 1 jour pour le PACS d'un enfant.

**CDG 26 : REPRISE DE LA MISSION D'INSPECTION :**

Le Conseil Municipal décide de reporter le renouvellement de la convention avec le Centre Départemental de Gestion pour la reprise de la mission d'inspection (ACFI : Agent Chargé de la Fonction d'Inspection par le Centre de Gestion).

Le Conseil Municipal décide de renommer un assistant de prévention suite à la démission de Nathalie SOMMEILLIER.

### **MISE A JOUR DES LOCATIONS DE LA SALLE D'ANIMATION :**

La mise à jour des locations de la salle d'animation est nécessaire suite à la location aux personnes extérieures ainsi que l'acompte de 30 % qui n'a plus lieu d'être.

Accord du Conseil Municipal.

### **CHOIX DU CABINET D'ETUDE POUR LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT :**

M. Patrick ANDRE expose aux membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de faire appel à un cabinet d'étude pour des travaux d'assainissement aux Quartiers Maupertuis et éventuellement au Quartier les Rocoules.

M. ANDRE propose les offres de plusieurs cabinets d'Etude.

Le Conseil Municipal décide de choisir le cabinet d'étude STADIA de BOURG DE PEAGE, pour un montant de 15 330 € HT soit 18 396 € TTC.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

- courrier de démission de Nathalie à son poste d'ACMO. ( Assistant de prévention)
- ARCHE AGGLO : courrier au sujet de la fibre optique
- SOU DES ECOLES : demande d'une participation aux mairies pour un séjour scolaire à Vassieux-en Vercors.
- Courrier du département pour nous informer qu'à partir du mois de janvier 2018, les collectivités seront dans l'obligation de faire des contrôles d'air dans les écoles maternelles et élémentaires.
  
- INVITATION POUR LA CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2017 A 10H30 DEVANT LA MAIRIE.
- REPAS DES ANCIENS LE SAMEDI 9 DECEMBRE 2017 A 11H30 A LA SALLE LE MILLESIME

**La séance est levée à 21h40**